

Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'emploi

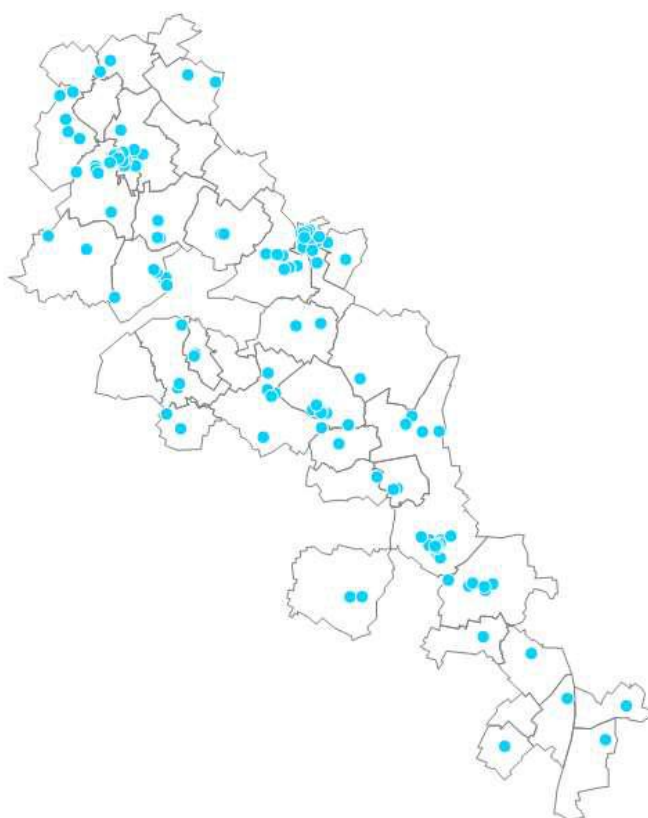
L'ESS représente **9,59% des établissements employeurs*** qui emploient **5,60% des salariés*** sur la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île de France.

Cette économie est en léger retrait sur votre territoire par rapport aux moyennes départementales et régionales.

Les trois secteurs de l'ESS les plus dynamiques sur votre Communauté de communes sont*:

- L'action sociale ;
- Les secteurs des **services divers** ;
- Les **activités financières et d'assurance**.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC des Portes Euréliennes	689	5,60%	142	9,59%
Eure-et-Loir	12 154	9,90%	1 492	11,20%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 253	11,10%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :

j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org